



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 16 juin 2004
N° CERTA-2004-AVI-199

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de BEA WebLogic

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-AVI-199>

Gestion du document

Référence	CERTA-2004-AVI-199
Titre	Vulnérabilité de BEA WebLogic
Date de la première version	16 juin 2004
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité BEA04-61.00
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

BEA WebLogic Server et WebLogic Express 8.1 Service Pack 2 et versions antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité du serveur BEA WebLogic permet à un utilisateur distant mal intentionné de provoquer un déni de service.

4 Description

Il existe une vulnérabilité dans la gestion du protocole HTTPS par le serveur WebLogic.

Un utilisateur distant mal intentionné peut exploiter cette vulnérabilité pour saturer le serveur, et empêcher ainsi le traitement de nouvelles requêtes.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention du correctif (cf. section Documentation).
L'installation de ce correctif nécessite la mise à jour au Service Pack 2.

La version WebLogic Server 8.1 Service Pack 3 corrigera cette vulnérabilité.

6 Documentation

Bulletin de sécurité de BEA #BEA04-61.00 :
http://dev2dev.bea.com/resourcelibrary/advisoriesnotifications/BEA04_61.00.jsp

Gestion détaillée du document

16 juin 2004 version initiale.